

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Ordonnances rendues en matière de société (R) - Dépôt le 25/07/2024 - 33381 - 2015 B 06585 - 501 106 520 - WEBEDIA



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2024005718

Dépôt n° : 2024/33381

Le: 25 juillet 2024

*A Madame le Président du
Tribunal de Commerce de
Nanterre*

**REQUÊTE AUX FINS DE NOMINATION
D'UN COMMISSAIRE AUX AVANTAGES PARTICULIERS**

La Requérante :

La soussignée, **Webedia**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 6.159.526,68 euros, dont le siège social est situé au 2 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 106 520 représentée par Monsieur Cédric Siré, directeur général (la « Requérante »),

Ayant pour avocat

Maître Charles Masson

Cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, LLP
Avocat au Barreau de Paris
demeurant 12, rue de Tilsitt, 75008 Paris
Tél. 01.40.74.68.00
Toque J021

À L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

La Requérante est une société dont l'activité consiste notamment en la régie publicitaire, ainsi que la création, l'édition, l'exploitation de tous services en communication en ligne ainsi que leur stockage et plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à ces activités. L'objet de la société est plus amplement décrit en annexe aux présentes.

Le capital social de la Requérante s'élève à 6.159.526,68 euros divisé en :

- 6.108.906 actions ordinaires d'un euro (1€) de valeur nominale chacune et de même catégorie ;
- 3.729 actions de préférence dites « ADP Webedia » d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale et de même catégorie ;
- 2.514 actions de préférence dites « ADP Performance » d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale et de même catégorie ;
- 1.215 actions de préférence dites ADP Surperformance d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale et de même catégorie ;
- 1.260 actions de préférence dites « ADP Groupe » d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale, et de même catégorie ;

- 1.650 actions de préférence dites « ADP WBD-Partoo » d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale et de même catégorie ; et
- 50.517 actions de préférence dites « ADP WBD-Group » d'un euro (1 €) de valeur nominale, et de même catégorie.

La Requérante prévoit à bref délai d'octroyer des avantages particuliers, lesquels seront stipulés dans les statuts de la Requérante, au profit de certains bénéficiaires. Ces avantages particuliers ont notamment vocation à donner droit auxdits bénéficiaires à un pourcentage de rétrocession de la plus-value réalisée en cas de sortie, le pourcentage de rétrocession étant déterminé en fonction du multiple réalisé à la date de la sortie.

La stipulation d'avantages particuliers au profit de personnes actionnaires ou non nécessitant de suivre la procédure des avantages particuliers, en application des articles L. 228-15, L. 225-147 et R. 225-136 du Code de commerce, il est donc nécessaire de faire apprécier par un ou plusieurs commissaire(s) aux avantages particuliers, désigné(s) par le Président du Tribunal de commerce du siège de la société, statuant sur requête, les avantages particuliers octroyés par la Requérante aux bénéficiaires.

EN CONSEQUENCE DE QUOI, A L'HONNEUR DE SOLICITER:

Qu'il plaise à Madame le Président, en application des articles L. 225-147, L. 228-15 et R. 225-136 du Code de commerce de désigner, sous réserve de votre appréciation, **Monsieur Stéphane Dan Cohen**, inscrit sur la liste des commissaires aux comptes, domicilié 77 boulevard Malesherbes – 75008 Paris, ayant pour mission :

- d'apprecier les avantages particuliers octroyés,
- de dresser un ou plusieurs rapports qui seront soumis aux actionnaires de la Requérante dans les conditions prévues par le Code de commerce.

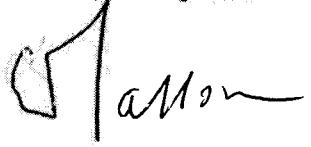
En effet, Monsieur Stéphane Dan Cohen (i) possède les compétences spécifiques requises, (ii) n'est soumis à aucune des incompatibilités prévues aux articles L. 822-11 et suivants du Code de commerce et (iii) n'exerce au sein de la Requérante aucune fonction de commissaire aux comptes.

Vous trouverez en annexe à la présente requête une note décrivant les principales caractéristiques de la Requérante et des informations relatives à l'opération envisagée.

La Requérante demeure à votre entière disposition pour vous communiquer toutes précisions qui pourraient vous être nécessaires et vous prie d'agrérer, Madame le Président, l'expression de sa respectueuse considération.

Fait à Paris, le 17 juillet 2024

En deux (2) exemplaires originaux,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Charles Masson".

Maître Charles Masson

ANNEXE

Présentation de Webedia

| | |
|-----------------------------|---|
| Dénomination sociale | Webedia |
| Forme sociale | Société anonyme à conseil d'administration |
| Siège social | 2 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 Levallois-Perret |
| Capital social | 6.159.526,68 euros |
| Activités exercées | <p>La Requérante a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none">- A titre d'activité principale, la régie publicitaire, ainsi que la création, l'édition, l'exploitation de tous services en communication en ligne ainsi que leur stockage et plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à ces activités ;- Le conseil, l'assistance, l'étude dans tout domaine se rapportant à l'édition, la communication, la publicité et le multimédia ; conseil en stratégie de développement marketing, commercial et relations publiques ;- Toute activité de production et d'édition de tout contenu, par tout moyen et dans tout secteur artistique, informatique, audiovisuel, phonographique, publicitaire et didactique ; l'acquisition, l'installation, l'exploitation et leur location à des tiers de tous studios de conception et de réalisation, plateaux d'enregistrement en lien avec ces activités ;- Organisation d'événements, concours, compétitions, de toute nature, ainsi que la participation à des événements, concours, compétitions organisées par des tiers ;- Gestion d'équipes et de joueurs de jeux vidéo ainsi que leur participation aux compétitions de jeux vidéo ;- Commercialisation en ligne de tout produit en ce compris l'achat, la fabrication, la vente, la représentation, le conditionnement et l'emballage de ces produits ;- Toutes opérations de participation sous toutes formes y compris la fusion dans toutes sociétés, consortiums, associations, ou autres groupements français ou étrangers, créés ou à créer, la conclusion d'alliances ou d'association en participation ou de location-gérance ou location d'actions de sociétés industrielles et de services, notamment dans les domaines d'opérations réalisées sur Internet ou support électronique ;- La gestion et l'administration des sociétés dans lesquelles elle a une participation, la fourniture au profit de ces sociétés de prestations de tous types de services, notamment dans les domaines informatique, financier, |

| | |
|--|--|
| | <p>comptable, juridique, marketing et commercial et de management ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche et développement dans le cadre des activités exercées et généralement, toutes prestations matérielles ou intellectuelles et toutes opérations industrielles, commerciales, promotionnelles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social ci-dessus. <p>Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.</p> |
| Immatriculation | 501 106 520 RCS Nanterre |
| Directeur Général | Monsieur Cédric Siré |
| Chiffre d'affaires¹ | 169.111.000 euros |
| Résultat¹ | (6.270.000) euros |
| Total du bilan¹ | 902.271.000 euros |
| Nombre de salariés¹ | Effectif moyen 761 |
| Etablissement principal/Etablissements secondaires | <ul style="list-style-type: none"> - 2 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 Levallois-Perret - 114 rue Chaptal – 92300 Levallois-Perret |
| Commissaires aux comptes titulaire | PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT , société par actions simplifiée au capital social de 2.510.460 euros, dont le siège social est situé au 63 Rue de Villiers – 92200 Neuilly-Sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 672 006 483 |
| Commissaires aux comptes suppléants | Jean-Baptiste Dreschryver , né le 26 octobre 1970 à Senlis (60), de nationalité française et demeurant 63 Rue de Villiers – 92200 Neuilly-Sur-Seine Cedex |
| Nom et adresse des Commissaires aux comptes en position d'incompatibilité | PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT , société par actions simplifiée au capital social de 2.510.460 €, dont le siège social est situé au 63 Rue de Villiers – 92200 Neuilly-Sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 672 006 483 |

¹Données issues des comptes sociaux au 31 décembre 2023.

| | |
|--|--|
| | Jean-Baptiste Dreschryver , né le 26 octobre 1970 à Senlis (60), de nationalité française et demeurant 63 Rue de Villiers – 92200 Neuilly-Sur-Seine Cedex |
| Type d'opération envisagée | Création d'actions de préférence assorties de droits pécuniers spécifiques |
| Date de la décision d'assemblée générale projetée | Courant septembre 2024 et au plus tard le 30 septembre 2024 |
| Identité du Commissaire proposé | Monsieur Stéphane Dan Cohen , inscrit sur la liste des commissaire aux comptes, domicilié 77 boulevard Malesherbes – 75008 Paris |

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

LE PRESIDENT

Requête n° 2024O05718

Affaire : SACA WEBEDIA

ORDONNANCE

La société WEBEDIA est une société anonyme à conseil d'administration dont l'activité consiste en la régie publicitaire ainsi que tous services de création en ligne. Son capital social s'élève à 6 159 526,98 € divisé en 6 108 906 actions ordinaires de 1 € plus différentes actions de préférence de catégories et de valeurs nominales différentes.

La requérante prévoit d'octroyer au profit de certains bénéficiaires des avantages particuliers, lesquels seront stipulés dans ses statuts, consistant à donner droit auxdits bénéficiaires à un pourcentage de rétrocession de la plus-value réalisée en cas de sortie, le pourcentage de rétrocession étant déterminé en fonction du multiple réalisé à la date de sortie.

SUR CE

Nous, M. François Rafin, agissant par délégation de Mme Catherine Drévillon, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L. 225-147 du code de commerce,

Désignons Monsieur Stéphane Dan Cohen sis 77 boulevard Malesherbes 75008 Paris en qualité de Commissaire chargé d'apprécier les avantages particuliers devant être stipulés par la Société au profit de certaines personnes physiques, salariés et/ou mandataires sociaux de la Requérante et/ou de ses entités liées au sens de l'article L. 225-197-1, II du code de commerce ;

Disons que le commissaire désigné ci-dessus devra proposer un devis détaillé des travaux et qu'en cas de contestation, celui-ci pourra être soumis à notre appréciation soit pour révision soit pour dessaisissement du commissaire désigné et nomination éventuelle d'un autre commissaire ;

Disons que le commissaire ci-dessus désigné nous fera parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle joint) et que la présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la signature de ce document ;

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du commissaire ;

Disons que le commissaire désigné pourra se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission ;

Disons que le commissaire désigné devra nous soumettre le montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra être joint à la requête en fixation de la rémunération ;

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

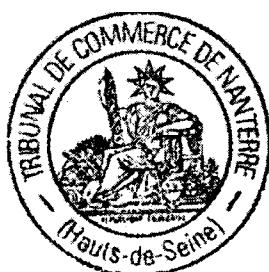
Fait à Nanterre, le (Date de la signature électronique par le juge délégué).



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



A handwritten signature consisting of several intersecting black lines.

| | |
|-------------------|--------------|
| N° de rôle | 2024O05718 |
| Nom du dossier | SACA WEBEDIA |
| Délivrée le | 25/07/2024 |

Troisième et dernière page.